

N°19
06/2018

Le petit journal du Vigan



**WELL, une démarche originale :
RENOUVELLEMENT** p.14

- | | |
|---|--|
| p. 4-5
RETOUR SUR IMAGES | p. 12
PROPRETÉ URBAINE |
| p. 6-7
TRAVAUX | p. 13
PRÉSENTATION DE LA
GENDARMERIE DU VIGAN |
| p. 10
L'AGENDA DE L'ÉTÉ | p. 20
«LA-BAS VU D'ICI» |

CONTRIBUTION DE LA VILLE AU SDIS

Contentieux avec le SDIS du Gard : Le tribunal administratif donne raison à la commune

Depuis plusieurs années, la commune souhaite obtenir une révision de sa contribution au SDIS trop élevée au regard de celles payées par des communes de taille identique.

Devant le refus répété du Président du SDIS, le maire a du saisir le tribunal administratif et l'affaire est passée en jugement le 2 mars dernier.

Les juges ont donné droit à la commune. Ils considèrent que, comme le soutient à juste titre et sans être contredite la commune du VIGAN, la délibération du conseil d'administration du 5 octobre 2015 fixant les modalités de calcul des contributions des communes au budget du SDIS Gard est illégale parce qu'elle porte atteinte au principe d'égalité : «*Dès lors, en l'état des pièces du dossier, la délibération du 5 octobre 2015 doit être regardée comme méconnaissant le principe d'égalité devant les charges publiques et la requérante est fondée à se prévaloir de son illégalité. Il s'en*

suit que, sans qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens de la requête, les décisions contestées doivent être annulées.

Dès lors, le Tribunal déclare la délibération illégale, annule la décision du SDIS Gard notifiant à la commune du VIGAN le montant de sa contribution pour le budget de 2016.»

La portée juridique de ce jugement en illégalité est importante :

1°) La délibération du 5 octobre 2015 étant déclarée illégale, la commune du VIGAN est en droit d'être déchargée du versement ou de récupérer les sommes versées (puisque le recouvrement a été ordonné sur un acte déclaré illégal). Elle est également en droit à être indemnisée du préjudice subi du fait de cette illégalité.

2°) Comme la délibération est illégale, les autres communes seraient en droit elles-aussi, sous certaines conditions, de demander à être

indemnisées de leurs contributions illégales.

Cette affaire n'est malheureusement pas terminée car le SDIS vient de faire appel du jugement.

La caserne cédée au SDIS pour l'euro symbolique

Lors de sa séance du 22 mars 2018, le conseil municipal a cédé pour l'euro symbolique la caserne des pompiers au SDIS du Gard afin de lui permettre de faire des travaux d'amélioration du centre de secours.

Estimée à 382 000 euros par le service des domaines, la municipalité a souhaité procéder à cette vente pour l'euro symbolique afin de permettre l'amélioration des conditions de travail des sapeurs pompiers.

Pour mémoire, la caserne avait été construite et payée par la ville du Vigan pour un coût de 720 000 euros.

Lors de la départementalisation réalisée en 2001, le SDIS avait pris en charge les annuités restantes de l'emprunt de 121 000 euros contracté par la ville pour la construction de la caserne soit 28 000 euros.



Monsieur le maire a souhaité privilégier l'intérêt général malgré le conflit qui nous oppose au SDIS, on ne peut pas en dire autant du SDIS qui méconnaît le principe d'égalité devant les charges publiques et fait appel de la décision du tribunal administratif...

ERIC DOULCIER

Chère Viganaise, cher Viganais,

Nous venons d'inaugurer il y a quelques jours la nouvelle maison de retraite de l'hôpital.

Il faut désormais beaucoup d'opiniâtreté pour voir émerger ce type projet.

Je remercie ici, tous ceux qui ont concouru à ce que cela se réalise.

Je remercie aussi tous ceux qui vont par leurs engagements, et par leurs qualités professionnelles faire vivre au quotidien la Maison du Jardin des Orantes afin que nos Aînés trouvent des conditions dignes d'accueil.

Tout ce quartier revit grâce au travail et aux investissements de tous, hôpital, médecins, Communauté de Communes, Commune, mais aussi des financeurs qui ont suivi le projet, Région, Département, État.

Belle réussite qui a profondément restructuré ce quartier pour un meilleur service à la population.

Nous allons inaugurer la rue qui désestime ce quartier. Je propose au Conseil Municipal de s'exprimer sur le choix de : rue Simone VEIL, Ancienne ministre de la santé, déportée, 1er Présidente du Parlement Européen. La nation lui rend hommage en recevant sa dépouille au Panthéon.

Simone VEIL est aussi célèbre pour sa défense courageuse des droits des femmes. Il était bien normal que Le Vigan propose son nom pour cette nouvelle rue.

Si je ne me trompe pas, dans notre commune, c'est seulement la 2^{ème} femme à être honorée par les noms des rues :

- Simone VEIL et Jeanne d'Arc

Il est aussi un dossier particulièrement long dont je vous ai souvent rendu compte, c'est le dossier du SDIS.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons reçu le délibéré du tribunal administratif, donnant raison à la Commune sur le fond et sur la forme, dans notre démarche contre nos excessives cotisations au SDIS.

Cela n'était pas gagné et ils furent nombreux à rallier mon inconséquence dans cette démarche, mais là aussi, je crois que la force de conviction face à l'injustice a été entendue par le tribunal. Aujourd'hui le SDIS a fait appel de la décision ; comme je m'y étais engagé je vous tiendrai informé de la suite.

Cette année encore des travaux importants ont lieu comme la rénovation de la rue du Pont ou la reprise de la rue du Chef Marceau après les dégâts des inondations de 2014 qui avaient soulevé et voilé le bitume.

Enfin, au mois de septembre, le démarrage des travaux du boulevard du Plan d'Auvergne qui sera suivi dans la foulée par la rénovation du boulevard des Châtaigniers, jusque devant la cité scolaire.

Bien sûr, il reste d'autres chantiers à ouvrir. Ils se feront aux rythmes des moyens des investissements de la Commune et des cohérences techniques. Pour cela, il est nécessaire de conserver notre capacité d'investissement en passant par une maîtrise de notre fiscalité et de nos dépenses de fonctionnement dans un contexte globalement défavorable aux communes depuis une dizaine d'année avec notamment des fortes baisses des dotations de l'état.



Savoir s'adapter au monde qui évolue, avoir une vision à moyen et long terme de notre territoire rural est indispensable.

Nous devons être efficents dans notre organisation pour être innovants et structurants dans nos équipements.

C'est pour cela que je propose la création d'une commune nouvelle entre Avèze - Molières Cavaillac - Le Vigan.

Soyons audacieux, le débat doit s'installer, vous êtes de plus en plus nombreux à venir témoigner votre soutien dans cette démarche.

Pour les inquiets, je les rassure, nos clochers resteront en place. Mais le message porté sera fort auprès de nos concitoyens dans notre volonté d'être efficaces. Cela sera également un message fort aux investisseurs, à la Région, au Département, à l'État sur notre capacité à nous rassembler pour faire vivre notre territoire.

L'été s'annonce, l'offre culturelle et touristique est riche, elle témoigne de notre capacité à se mobiliser pour offrir une belle énergie et un désir de notre territoire Cévenol.

INTEMPERIES



Un épisode neigeux d'une ampleur exceptionnelle a concerné les départements de l'Hérault et du Gard entre le 28 Février 2018 et le 1er Mars 2018. Cet épisode s'est développé à la fin d'une vague de froid intense, où les températures se sont abaissées les jours précédents entre -5 et -12°C en plaine. Il s'agit de l'épisode neigeux le plus intense depuis 1987, au Vigan 30 cm ont recouvert notre ville.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La réception d'accueil des nouveaux habitants est une tradition qui permet de présenter la commune aux nouveaux viganais.

Le 28 avril dernier, le hall de la mairie accueillait une trentaine de nouveaux habitants réjouis de faire connaissance entre eux et des élus.

Cette cérémonie d'accueil, présidé par le maire Eric Doulcier, a donné l'occasion de découvrir le patrimoine, ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'urbanisme, d'offres de services, d'équipements municipaux, sa vie associative, culturelle...

Cette rencontre invite les nouveaux venus à partager l'histoire de la ville par une visite guidée du Musée Cévenol, offerte à chacun.

Après le mot d'accueil, chacun a pu passer un moment convivial propice aux échanges autour d'un pot d'accueil.



CHORALES À L'HONNEUR



Le 05 mai 2018, la chorale de Cévennes Amitié, dirigée par Annie Douziech, a accueilli les choeurs de St Bauzille de Putois et de Chaudes-Aigues dans l'église du Vigan.

Ces trois chorales se sont produites pour le plus grand bonheur des oreilles avec des chansons traditionnelles et de variété française, avec un final commun ovationné sous les applaudissements d'un public particulièrement chaleureux.

Un grand merci aux organisateurs de cette magnifique soirée.

LE JARDIN DES ORANTES

Le nouvel EHPAD de l'hôpital a été inauguré

Lundi 28 mai a été inauguré le nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du centre hospitalier du Vigan, le jardin des Orantes. La fin d'un long chantier commencé en mars 2016... pour un coût total de 6 260 536 €. Après 25 mois de travaux, ce bâtiment vient achever le projet de la réhabilitation du quartier de Virenque, nouveau quartier en centre-ville.

Ce nouveau bâtiment accueille 30 places, un secteur protégé de 14 places, un nouvel accueil de jour de 6 places et avec une spécificité dans la volonté de s'engager dans une approche non médicamenteuses (réflexologie, aromathérapie...)

Reste la dénomination de la rue qui dessert ce nouveau quartier, Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal le nom de Simone Veil.



LE BOURILHOU : 50 ANS ÇA SE FÊTE



Les statuts furent déposés en Sous-Préfecture, le 5 décembre 1967, sous le nom de Centre Culturel et Sportif du Vigan, avec la présence déjà de quelques ateliers...

Leur nombre grossit par la suite au fil des années (surtout à partir des années 90, sous l'impulsion du président actuel P. Valette) pour atteindre aujourd'hui une centaine, avec, une cinquantaine de disciplines, et trente-quatre responsables d'ateliers, dont vingt-deux non bénévoles et sous l'appellation «Centre Culturel et de Loisirs «Le Bourilhou», ses membres provenant de tout le Pays Viganais et de sa périphérie ! Actuellement le Bourilhou favorise la création d'emplois d'une vingtaine de personnes...

Le spectacle des 50 ans du Bourilhou, fut présenté samedi 12 mai à l'auditorium du Lycée – Collège André Chamson, dans une ambiance indescriptible, devant près de 300 personnes, dans une salle pleine à craquer !

LA CIE AMARANTE & LES LANGUES SE DÉLIENT

La Cie Amarante, en partenariat avec le groupe scolaire Jean Carrière, organise depuis 2017 le projet de territoire «Les Langues se délient». Un projet autour des notions d'accueil et de parcours de vie, une occasion d'échanges et de découvertes par le biais des arts et de la culture. Juliette Lapeyre et Colinda Ferraud vont à la rencontre d'habitants du Pays Viganais issus de divers pays du globe et recueillent leur parcours. Anna Saulle et Marion Ferraud sont présentes pour réaliser photos et dessins.

Ce travail de collectage se prolonge par un temps de résidence à l'Ecole du Vigan et à la Cité scolaire André Chamson : les comédiennes proposent aux enfants des ateliers théâtres et d'arts plastiques, des rencontres avec les témoins, le montage d'un spectacle. Puis c'est le temps de la fête interculturelle, cette année, le 31 mars : les enfants ont joué leurs pectacle, une exposition sur les parcours des personnes interrogées était présentée, le public a assisté à un très beau spectacle jeune public de la «Cie Histoire de», on a partagé un grand repas multiculturel puis on a dansé sur les tubes de tous les pays. Le public était au rdv !

Le spectacle des enfants a été de nouveau proposé le 5 juin à l'auditorium notamment aux parents qui n'avaient pas pu le voir, et l'exposition sera présentée à tous à partir de fin novembre dans le hall de la mairie du Vigan.



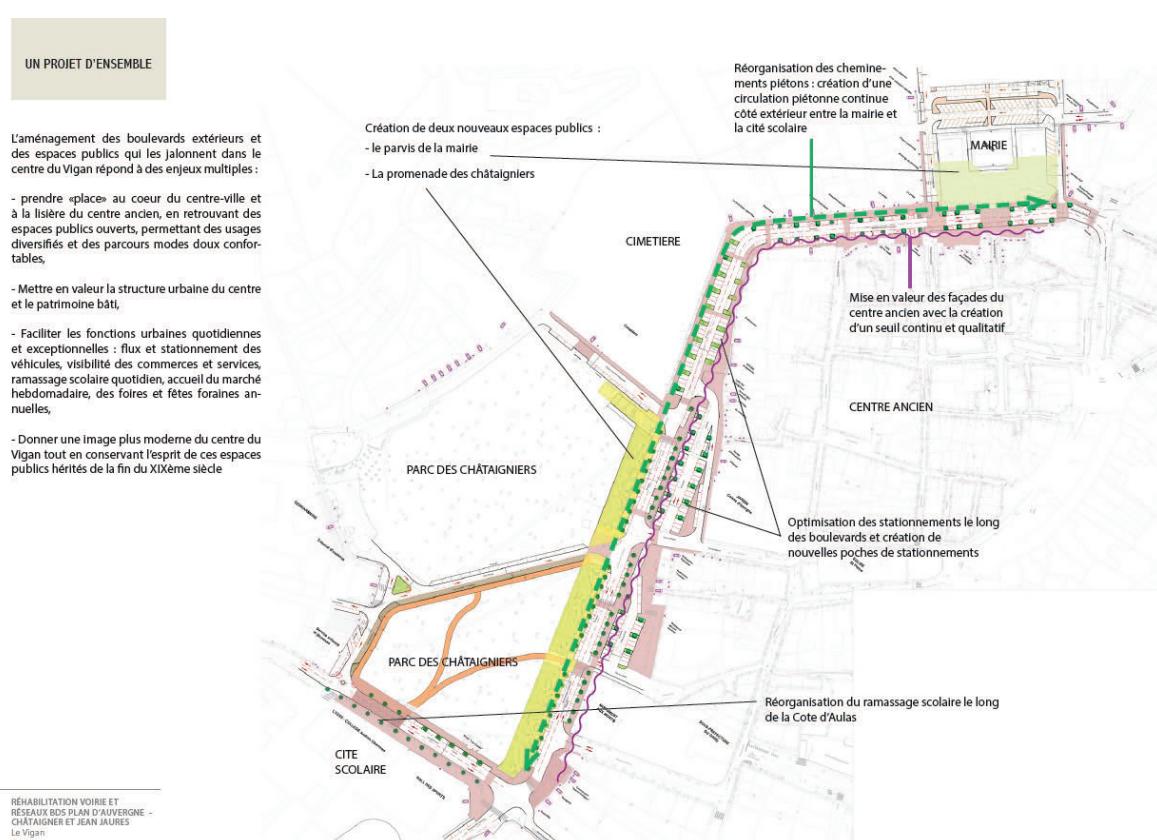
TRAVAUX DES GRANDS BOULEVARDS

De nombreux signes de peinture ornent le sol du plan d'Auvergne – ils sont les prémices du début des travaux de rénovation de cet axe important qui ceinture le centre-ville.

Les travaux débuteront après la foire du 9 septembre. La mise à neuf des réseaux, l'accessibilité des trottoirs, bâtiments publics ainsi que l'amélioration du stationnement sont prévus. C'est le groupement Triaire/Serra qui réalisera les travaux pour un montant total de 1,3 millions €.

Dans la foulée, les travaux de réhabilitation du boulevard des châtaigniers suivront. Les 1ères réunions de concertation vont s'organiser pendant l'été.

C'est un vaste chantier qui se prépare.



RUE DU PONT

Les travaux de la rue du Pont ont été confiés à l'entreprise Cévenole de Travaux Publics basée à Saint Julien de la Nef pour un montant de 314 800,80 €. Le conseil départemental du Gard finance cette réhabilitation à hauteur de 20 %. Cette voie départementale rentrera dans le domaine communal à la fin des travaux.

Ces travaux comprennent la reprise complète des réseaux (humides et secs) et du revêtement de la rue. De mémoire des habitants de la rue aucun travaux de cette envergure n'avaient été réalisés depuis bien longtemps !

L'achèvement des travaux est prévu fin juillet.



TRAVAUX

CHEMIN DE BOUSSUGUES



Le chemin de Boussugues a fait l'objet d'une reprise de son revêtement. *Travaux réalisés par l'entreprise Serra pour un montant de 15 698 €*

CHEMIN DE GAUJAC



Réfection de la chaussée qui avait été arrachée lors d'un épisode cévenol. *La reprise a été faite en béton pour plus de solidité par l'entreprise Triaire pour un montant de 17 100 €*

RUE DE LA CARRIERRASSE



Les crues répétées du Bourilhou ont dégradé fortement la route, il a été décidé de reprendre la chaussée en béton au croisement de la rue de la carrièrasse et de la rue pierre Gorlier. La municipalité a choisi d'utiliser un béton autoroutier qui permet le roulage des véhicules lourds après 48h, afin de permettre une reprise de la circulation rapide. *Travaux réalisés par l'entreprise Triaire pour un montant de 10 394 €*

MAILLAGE DU RÉSEAU D'EAU

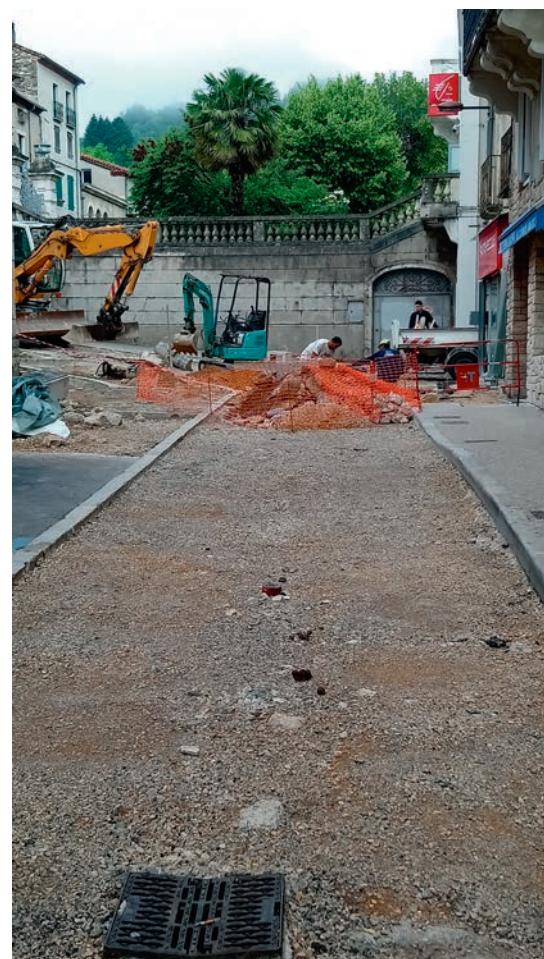
La municipalité a effectué le maillage du réseau d'eau de la route de la merlière avec celui du quartier sur la ville. Ces travaux avaient pour objectif d'améliorer le niveau de pression du quartier sur la ville et de rendre constructibles plusieurs parcelles. *Travaux réalisés par l'entreprise Messaoudi pour un montant de 83 043 €*

TOITURE DE L'ESPACE LUCIE AUBRAC

Une ferme du toit de Lucie Aubrac a cassé cet hiver, les travaux de réfection du toit ont démarré début mai et ont été perturbé par les fortes précipitations de ce printemps. *Travaux réalisés par l'entreprise Messaoudi pour un montant de 57 000 €*



RUE DU CHEF MARCEAU



La reprise des enrobés de la rue du chef Marceau a été réalisée début juin ainsi qu'une reprise des trottoirs afin de mieux canaliser les eaux pluviales. *Travaux réalisés par l'entreprise Triaire pour un montant de 118 391 €*

TRAVAUX EN RÉGIE

Réfection de la salle du conseil municipal.

Les services techniques ont réalisé la rénovation de la salle du conseil municipal.

Réalisation d'un jardin – chemin de Virenque

Le service des espaces verts a réalisé le jardin situé à proximité de la maison médicale, les essences méditerranéennes ont été privilégiées.



UN ORCHESTRE A L'ECOLE

La ville du Vigan affirme, une fois de plus, son envie de développer l'éducation artistique et culturelle à l'école.

Dès la rentrée prochaine, les murs de l'école élémentaire résonneront des sons de clarinettes, trombones, trompettes, saxophones et autres...grâce à la formation d'un orchestre.

Mais qu'est ce qu'un orchestre à l'école?

Orchestre à l'école est une association nationale créée en 2008, qui regroupe tous les élèves d'une classe autour d'un projet un peu fou : créer un orchestre sur trois ans. L'association finance à 50% l'achat des instruments, le restant est financé par du mécénat, reste à la charge de la commune, les dépenses de fonctionnement, à savoir, la rémunération des professeurs de musique (entre 20 000 et 25 000 euro/ an)

Pour l'école Jean Carrière du Vigan, ce projet, est le fruit d'un partenariat entre l'éducation nationale, représentée par Mr Fesquet, inspecteur d'académie, l'école de musique, portée par la communauté des communes et la ville du Vigan, avec bien sûr l'adhésion enthousiaste du directeur de l'école, Mr Bernier et de son équipe pédagogique

Le projet est destiné aux élèves du CE2, CM1, CM2, non inscrits en classes bilingues occitanes, à raison de 2 heures de cours par semaine sur l'année et sur le temps scolaire. Cours assurés par les professeurs de l'école de musique qui se déplacent à l'école pour enseigner, par une pédagogie collective, l'apprentissage des instruments.

Chaque enfant dispose gratuitement de son instrument de musique. Les élèves, qui, pour la majorité d'entre eux, n'ont jamais fait de musique, jouent dès le début en orchestre et apprennent en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale.

Dans un orchestre, on apprend tout!

Apprendre à respecter les autres et se respecter soi-même. On apprend aussi à écouter, à lire, à compter, à improviser, à exprimer ses émotions, à augmenter ses capacités de



concentration et de mémorisation...

La musique à l'école, et en particulier la pratique collective, représente le plus bel exemple d'égalité des chances. Elle aide les enfants en difficultés à prouver leurs valeurs aux yeux de tous et à trouver leur place dans le système scolaire.

Par ailleurs, des intervenants en chant choral, de l'école de musique, interviendront dans les classes de CP et CE1 pour accompagner les enseignants dans leur projet pédagogique musical avec l'idée de former une chorale.

Cohésion de groupe, enseignants enthousiastes et pour tous, beaucoup de fierté et d'émotion en perspective autour de ce projet dont nous reparlerons sans aucun doute.

LIRE ET FAIRE LIRE À L'ÉCOLE JEAN CARRIÈRE

L'année scolaire 2017/2018 a vu la mise en place au Vigan de l'action « Lire et Faire Lire ».

Deux bénévoles, une à l'école maternelle, l'autre à l'élémentaire, ont pu faire bénéficier les enfants de séances hebdomadaires de « lecture offerte ».

Ce programme national qui favorise la rencontre entre les générations, accompagnent les enfants dans leur apprentissage de la lecture.

Ces moments de plaisirs partagés se poursuivront dès 2018/2019 et tout bénévole intéressé par cette aventure culturelle sera le bienvenu.



Vous pouvez rejoindre « Lire et Faire Lire » en contactant la ligue de Nîmes au 04.66.64.11.30

CONSEIL D'ÉLÈVES À LA MAIRIE

Ce lundi 07 mai, la salle du conseil de la mairie accueillait le conseil d'élèves de l'école élémentaire Jean Carrière du Vigan.



Dix huit élèves (2 par classe), dont un président et un vice-président, sont élus démocratiquement en début d'année scolaire par leurs camarades de classe et sont accompagnés par deux enseignantes.

Moment studieux et privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié. A l'ordre du jour, sont inscrits des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs.

Une très belle démonstration d'éducation à la citoyenneté et de démocratie représentative à l'école.

RENCONTRE AVEC ABOU DIARRA À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN CARRIÈRE

Ce lundi 19 mars, au lendemain de son concert à l'auditorium du Vigan, Abou Diarra, chanteur et musicien malien est venu rencontrer les élèves du CM1 de l'école, dans le cadre de l'action « Les langues se délient »

Échange culturel riche et généreux où les enfants ont découvert l'univers musical et le parcours atypique d'Abou Diarra, et ont pu s'initier à son instrument, le n'goni (harpe guitare malienne).



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUR LA COMMUNE



Mises en service en mars 2017, le bilan d'utilisation de chaque borne est le suivant pour une année de fonctionnement :

Borne du parking de l'hôtel de ville :

- 84 connexions, 830 kwh distribués soit l'équivalent de 20 Zoé intégralement rechargées et 6 000 kms parcourus en électrique

Borne du parking de l'école de musique :

- 46 connexions, 412 kwh distribués soit l'équivalent de 10 Zoé intégralement rechargées et 3 000 kms de parcourus en électrique.

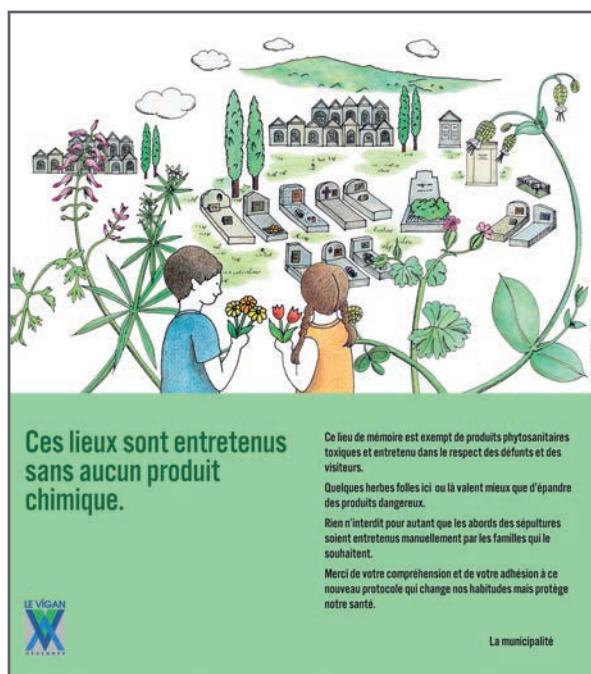
Au niveau de l'ensemble du département, 4 835 connexions, 70 000 Kwh distribués soit l'équivalent de 1 750 Zoé intégralement rechargées et 525 000 kms de parcourus en électrique.

TRIONS NOS DÉCHETS POUR NE PAS POLLUER NOTRE ENVIRONNEMENT

Les éco gestes et les bonnes pratiques permettent de privilégier notre environnement et de préserver notre santé.

La nature ne sait pas détruire nos déchets qui polluent la planète. On va donc récupérer nos déchets pour économiser des matières premières. De ce fait, bien faire son tri a pour objectif de pouvoir réutiliser des matériaux pour en faire des produits recyclés.

LA COMMUNE N'UTILISE PLUS DE GLYPHOSATE



Tout, c'est ... TOUT !



Plus d'informations sur www.symtoma.org

LE VIGAN - AGENDA ETE 2018

EXPOSITIONS

Du 27 juin au 31 octobre au Musée Cévenol

- Le Vieux Pont et les artistes

Du 08 juin au 08 septembre à l'usine Well

(site de Bagatelle)

- **RenouWelllement** : installations monumentales : eDline et Jeanne Bourrat à partir de rebuts de fabrication de l'usine well

Entrée libre et gratuite du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Mercredi 4 juillet

18h : **Visite de la ville**, rdv devant l'office du tourisme

Vendredi 6 juillet

- 15h : **Musée Cévenol**, Démonstration de technique de l'aquarelle par Dominique Gioan

Dimanche 8 juillet

- 17h00 : **Musée cévenol** lectures de poésies

Mercredi 11 juillet

- 10h30 : **Musée Cévenol**, l'agropastoralisme, entre Causses et Cévennes

- 18h : **Visite de la ville**, rdv devant l'office du tourisme

Lundi 12 juillet

- 19h00 : **Les Nocturnes du Griffé**, Bal à papa

Les 13,14,15 juillet

«**Festa Loca**» au Parc des châtaigniers : fête foiraine, jeux gonflables, animations équestres, toro piscine, jeux d'enfants, concours de pétanque, pena, bals avec disco-mobile et orchestre, repas en musique, feu d'artifice le 14 juillet

Mardi 17 Juillet

- 21h30 : **Festival du Vigan**, Auditorium, Erik BERCHOT, piano œuvre de Chopin, Legrand

- 23h30 : **Vernissage** : Jean-Luc BEA – Alain DESPRES

Mercredis 18, 25 juillet

- 18h : **Visite de la ville**, rdv devant l'office du tourisme

- A partir de 18h : **Les nocturnes du Vigan** (marché de créateurs et producteurs, animations musicales) Place du Quai

Jeudis 19 et 26 juillet

- 15 h : **Musée Cévenol** : Moutons ! Moutons ! (4-10 ans) ATELIER

Jeudi 19 juillet

- A partir de 20h, Place du Quai, **Les Nocturnes du Griffé**, Bourbon blues et Julius et Fab (reggae)

Jeudi 26 juillet

- A partir de 20h, Place du Quai, **Les Nocturnes du Griffé**, Trio indigo (Funk), Adrian Bum (Rock Blues)

Vendredi 27 juillet

- 10 h 30 : **Musée Cévenol** : Chasse aux trésors (7-10 ans)

- 21h30 : **Festival du Vigan**, Eglise St Pierre, Ensemble Corse A Filetta, polyphonies Corses

Samedi 28 et dimanche 29 juillet

- A partir de 13h : **L'art sur l'Arre** 2^{ème} édition, devant le vieux pont : expositions, land art, performances de plasticiens, ateliers, petit bal et DJ

Dimanche 29 juillet

A partir de 19h : Festival O'Merle, Parc du château d'Assas : concerts de Samuele, Michel & Yvette, Arash Sarkechik, Que Tengo

Mercredi 1^{er} août

- 10h30 : **Musée Cévenol** : l'agropastoralisme, entre Causses et Cévennes

- 18h : **Visite de la ville**, rdv devant l'office du tourisme

- A partir de 18h : **Les Nocturnes du Vigan** (marché de créateurs et producteurs, animations musicales), Place du Quai

Jeudis 2, 9, 16 août

- 15 h : **Musée Cévenol** : Moutons ! Moutons ! (4-10 ans)

Jeudi 2 août

A partir de 20h, Place du Quai, **Les Nocturnes du Griffé**, soirée salsa mojito avec Conjunto Mas-salia

Dimanche 5 août

- 21h30 : **Festival du Vigan**, Église Saint-Pierre, ORCHESTRE DE CHAMBRE DES CÉVENNES, Perceval GILLES, violon, François GILLES, violon solo conducteur, œuvres de Vivaldi «les quatre saisons», Haendel, Mozart

- 23h30 : **Vernissage : Attanasio** – Michel Proc

Mercredi 8 août

- 15h00 : **Musée Cévenol** : démonstration de tissage

- 18h : **Visite de la ville**, rdv devant l'office du tourisme

- A partir de 18h : **Les Nocturnes du Vigan** (marché de créateurs et producteurs, animations musicales), Place du Quai

Jeudi 9 août

- A partir de 20h, Place du Quai, **Les Nocturnes du Griffé**, Michel Mayétela (Afro), Alchimix (World Music)

Lundi 13 août

- 21h30 : **Festival du Vigan**, Eglise St Pierre, Gounod «Messe de Ste Cécile», «Oratorio de St François d'Assise, Ensemble Orchestral Contre-point, Choeurs de l'Abbaye de Sylvanes, Bénédicte Roussenq, soprano et Gilles Ragon, ténor, Direction musicale: Michel PIQUEMAL

Mardi 14 août

Conférence

- 18h00 : **Festival du Vigan**, Auditorium, Jean-Philippe Epron «L'art du sacrifice : le chant des castrats»

Mercredi 15 août

- 16h : **Visite du Château de Mareilles**, réservation obligatoire au 04 67 81 01 72

- 18h : **Visite de la ville**, rdv devant l'office du tourisme

- A partir de 18h : **Les Nocturnes du Vigan** (marché de créateurs et producteurs, animations musicales), Place du Quai

- 21h30 : **Festival du Vigan**, Temple, Romain Leleu, trompette, Thierry Escaich, orgue, œuvres de Purcell, Saint Saëns, Escaich, Rachmaninov...

Jeudi 16 août

- A partir de 20h, Place du Quai, **Les nocturnes du Griffé**, cofee and cigarette (Jazz), Soul Magniac (Funk Grove)

Vendredi 17 août

- 10h30 au Musée Cévenol : **Chasse aux trésors** (7-10 ans)

Samedi 18 août

- A partir de 18h, **Défilé de mode des commerçants**, parc du château d'Assas, animations

- 21h30 : **Festival du Vigan**, Temple, «Grappelli Memories», Florin Niculescu, violon, Hugo Lippi, guitare, Darryl Hall, contrebasse

Mercredi 22 août

- 16h : **Visite du Château de Mareilles**, réservation obligatoire au 04 67 81 01 72

- 18h : **Visite de la ville**, rdv devant l'office du tourisme

- A partir de 18h : **Les nocturnes du Vigan** (marché de créateurs et producteurs, animations musicales), Place du Quai

Jeudi 23 août

- A partir de 20h, Place du Quai, **Les Nocturnes du Griffé**, Dj Serjo Bram's

- 21h30 : **Festival du Vigan**, Auditorium, Laurent Korcia, violon, Elodie Soulard, accordéon classique, œuvres de Bartok, Piazzolla, Bloch, Keisler, Albeniz, De Falla

Du 24 au 26 août

- **Festival Là-bas vu d'ici 8^{ème} édition** : Argentine, Chili, aux détours de la Patagonie, centre-ville. Retrouvez le programme dans son intégralité sur le site du festival : <http://labas-vudici.jimdo.com>. Les réservations se font par téléphone à partir du 1^{er} juillet au 04.99.54.27.00

INFORMATIONS GENERALES

LES MARDIS DE L'ACCUEIL

Du 11 juillet au 22 août

De 10h à 12h. Accueil des visiteurs par l'Office de Tourisme, dégustation des produits du terroir et présentation des animations de la semaine.

Rens. Office de tourisme 04 67 81 01 72

www.tourismecevennesnavacelles.com

MARCHÉ PAYSAN

TOUS LES MARDIS MATIN DE MI-MAI A MI-OCTOBRE

place du marché (derrière la maison de pays) – marché de producteur de fruits, huile d'olive, viande, foie gras, charcuterie, yaourts, vins, jus de fruits, miel, fromage, plantes aromatiques....

GRAND MARCHÉ HEBDOMADAIRE

TOUS LES SAMEDIS MATIN

CINEMA LE PALACE

3, rue sous le quai – 30120 Le Vigan

Découvrez le programme sur www.cinemalevigan.fr

MUSEE CEVENOL

En juillet et août, le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

En septembre et octobre, le musée est ouvert tous les jours sauf le lundi et le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h

www.levigan.fr rubrique musée cévenol

LE VILLAGE VACANCES

LA POMMERAIE***

Composé de 37 gîtes équipés, La Pommeraie vous accueille en famille ou entre amis pour des vacances nature

www.village-vacances-cevennes.fr

RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES EN PAYS VIGANAIS

Office de tourisme des Cévennes Méridionales

Maison de pays – 04.67.81.01.72

www.tourismecevennesnavacelles.com

www.levigan.fr



UN ETE AU MUSEE CEVENOL

EXPOSITIONS

Le Vieux-Pont et les artistes du 27 juin au 31 octobre 2018A

Construit au XIII^e siècle le Vieux-Pont du Vigan a longtemps été le seul passage pour traverser la rivière Arre. Situé sur l'axe principal reliant la plaine languedocienne aux plateaux calcaire des causses environnants, Le Vigan se développe grâce aux échanges commerciaux et aux industries textiles. Classé monument historique en 1938, le Vieux pont inspire de nombreux peintres tout au long des siècles. Des plus connus aux amateurs, nous vous invitons à une découverte de ces artistes et de leur œuvre dans un parcours organisé autour de cet édifice, devenu aujourd'hui le symbole de la ville.

Chasse aux trésors (7-10 ans)

**les vendredis 20 et 27 juillet à 10 h 30
les vendredis 3, 10 et 17 août à 10 h 30**

Pars à la découverte des collections grâce aux énigmes cachées et aux devinettes du carnet d'exploration. Les collections n'auront plus de mystères pour toi !

Moutons ! Moutons ! (4-10 ans)

les jeudis 19 et 26 juillet à 15 h

les jeudis 2, 9 et 16 août à 15 h

Découverte de l'agropastoralisme sur les Causses et les Cévennes suivie d'ateliers créatifs. Les enfants pourront créer un mouton, "l'habiller" de laine ou fabriquer un pompon.

L'agropastoralisme sur les Causses et les Cévennes

le mercredi 11 juillet à 10 h 30

le mercredi 1er août à 10 h 30

Découvrez les pratiques de l'élevage ovin sur les causses et les Cévennes.

Démonstration de tissage

lundi 23 juillet à partir de 15 h

lundi 20 août à partir de 15 h

Assistez à une démonstration de tissage sur métier de haute lisse. Métier réalisé selon les métiers de Gobelins. Animation proposée par des bénévoles.

Avec le soutien de la manufacture nationale de la Savonnerie, atelier de Lodève.

Lecture poésie La compagnie des poètes

Dimanche 8 juillet à 16 h

Découvrez en un lieu insolite les vers et rimes d'auteurs d'hier et d'aujourd'hui.

Journée internationale de démonstration de filage de la laine en public

Samedi 15 septembre à partir de 14 h

Les fileuses vous présenteront leur travail et partageront leur passion.

Fil de laine d'hier et d'aujourd'hui. Participez aux différentes étapes pour obtenir un fil de laine : lavage, cardage, filage. Activités pour tous...

Journées européennes du patrimoine

Samedi 15 septembre et dimanche 16 septembre

Patrimoine et partage

Programmation en cours.
entrée gratuite pour tous

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour rencontrer M. le Maire Éric Doulcier, prendre rendez-vous au 04 67 81 66 10 ou par mail à eric.doulcier@levigan.fr.

Pour rencontrer un adjoint au maire, contacter l'accueil au 04 67 81 66 00 ou par mail à service.accueil@levigan.fr.

MAIRIE DU VIGAN

Place Quatrefages de Larouquette - 30120 Le Vigan
04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

Ouverture au public le lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Retrouvez sur notre site internet toutes les actualités de la commune, l'agenda des événements, les coordonnées et liens utiles : www.levigan.fr

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N°19 - Juin 2018

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00

Directeur de la publication : Éric Doulcier

Maquette : Stéphane Valade

Impression : Imprimerie Clément, 30120 AVÈZE

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Tirage : 2 000 ex.

Dépôt légal : juin 2018 - N° ISSN en cours d'attribution

Photo de couverture : Sylvie Arnal

PROPRETÉ URBAINE : L'AFFAIRE DE TOUS !

La propreté urbaine constitue un élément central de notre cadre de vie, elle participe au bien-être des habitants qui exigent légitimement de pouvoir vivre, tous les jours, dans un environnement propre et agréable. Pour renforcer l'efficacité de ses services techniques, améliorer la propreté et la salubrité publiques, la commune du Vigan s'est équipée...

Pour autant, le travail des services municipaux doit nécessairement s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de la part de chacun d'entre nous.

Les propriétaires de chien sont invités à ramasser les excréments de leur compagnon. Pour vous aider à lutter efficacement contre ce problème et vous rendre les choses plus faciles, la commune équipera, dans les prochaines semaines, ses rues et jardins de 40 distributeurs de sacs à déjections canines.

Les sacs d'ordures ménagères, le verre et le carton sont à jeter dans les bacs prévus à cet effet. Il est interdit de laisser vos détritus et autres encombrants autour des containers. Les encombrants ou déchets verts sont à ame-

ner à la déchetterie. Le pourtour des containers à ordures ménagères n'est pas un point de dépôt.

Chacun est invité, au quotidien, à faire preuve d'éducation et à utiliser les corbeilles disposées en ville pour y jeter ses petits déchets (chewing-gum, papiers, mégots éteints, etc.) afin qu'ils ne jonchent pas les rues et trottoirs comme c'est trop souvent le cas.

Déchets, mégots, déjections canines, encombrants, affichage sauvage : autant de choses

qui sont susceptibles de nuire à la propreté de l'espace public et à notre environnement au quotidien. Adoptons les bons gestes et sensibilisons nos amis, nos voisins, notre famille... Ces petits gestes du quotidien donneront un coup de pouce aux efforts municipaux et rendront notre commune plus attractive!



GENDARMERIE DU VIGAN

Présentation de la compagnie de gendarmerie départementale du VIGAN

Le groupement du Gard (correspondant aux limites du département) est divisé en 5 compagnies de gendarmerie départementale : Alès, Nîmes, Vauvert, Bagnols sur Cèze et Le Vigan.

En règle générale, on trouve une compagnie de gendarmerie départementale par arrondissement. Commandées par des officiers, les compagnies sont divisées en brigades territoriales réparties sur le territoire selon une logique de proximité. Les brigades territoriales peuvent fonctionner de manière autonome ou être organisées en communautés de brigades. Chaque communauté de brigades est composée d'une brigade chef-lieu de communauté et d'une brigade de proximité.

1 - La compagnie du VIGAN :

Le groupe commandement de la compagnie du Vigan est à l'effectif de 4 personnels (le commandant, son adjoint, et deux secrétaires) est commandée par un chef d'escadron.



Sous ses ordres la compagnie du Vigan c'est 70 gendarmes en charge de la sécurité de 74 communes.

Le groupe commandement de la Compagnie. Pour assurer cette sécurité la compagnie compte ainsi une brigade territoriale autonome et 3 communautés de brigades réparties sur tout le territoire de la compagnie:

- Brigade territoriale autonome de TREVES,
- Communauté de brigades du VIGAN composée des brigades de Le Vigan, Sumène et Valleraugue,
- Communauté de brigades de QUISSAC composée des brigades de Quissac et Saint Hippolyte du Fort,
- Communauté de brigades de Lasalle composée des brigades de Lasalle et Saint André de Valborgne.

COB de LE VIGAN, COB de LASALLE, COB de QUISSAC, BTA de TREVES, COB de QUISSAC

Les casernes de la COB du VIGAN : 19 gendarmes y travaillent

Caserne de Sumène (3 gendarmes)

Caserne de Valleraugue (6 gendarmes)

Caserne du Vigan (10 gendarmes)

2 - Le travail des gendarmes :

Dès son arrivée à la brigade, le gendarme va avoir deux priorités : la connaissance de la population, et la connaissance de son secteur géographique. Connaître la population, c'est s'arrêter pour discuter et s'enquérir du besoin des uns et des autres. Bref, c'est entrer de plain-pied dans la communauté qu'il faut protéger, ce qui demande de la patience, de l'humilité et le sens des relations humaines.

La connaissance du terrain est également primordiale : appelé pour un cambriolage ou un accident grave à 3 h 00 du matin, le gendarme n'a pas de temps à perdre à chercher un lieu-dit sur la carte. Chaque nouvel affecté n'aura de cesse lors de son service de toujours mieux connaître les coins les plus reculés de sa circonscription et de celles des brigades avoisinantes. En résumé, ce n'est que lorsqu'il maîtrisera parfaitement le milieu humain et physique dans lequel il évolue que le gendarme devient efficace.

Cette efficacité est avant tout au service de la population, dont les gendarmes assurent la sécurité au quotidien, 7J/7 et 24H/24.

La gendarmerie est le plus grand service de proximité de l'État, et le service auquel est appelé le gendarme reflète bien la multiplicité des tâches.

Le gendarme de brigade peut au cours de sa carrière développer des compétences spécifiques et obtenir des qualifications particulières (formateur relais anti-drogue, formateur relais environnement et écologie), il reste tout de même fondamentalement un généraliste de la sécurité, qui doit être capable de faire face à une multitude d'événements : accidents, cambriolages, forcené retranché avec une arme, divagation de bétail, suicides, manifestations, etc.

Pour le gendarme de brigade, ce vaste programme se traduit par une moyenne de 45 heures de service hebdomadaire, sans compter les permanences et astreintes à la caserne, compensées par 48 heures de repos, par semaine également. Le service est décidé par le commandant de brigade ou de communauté de brigade. Il y a toujours dans la brigade un gen-

darme chargé de répondre aux appels et de gérer les plaintes et affaires courantes de jour comme de nuit (le plantron). De jour comme de nuit également, un certain nombre de gendarmes de la brigade sont prêts à intervenir (premiers à marcher, PAM) ou d'astreinte ; à la caserne en cas de besoin. Une journée-type est de 8 heures, mais cela ne tient pas compte de la réalité du terrain, car c'est l'événement qui dicte sa loi, et les urgences et interventions allongent bien souvent les horaires. Au cours de la journée, le gendarme va alterner services externes et services à la brigade.

Types de services externes : enquête judiciaire, rencontre avec élus ou responsables locaux, réunion de sécurité avec les pompiers, patrouille de surveillance générale (jour et nuit), remise de pièce officielle à un particulier, cérémonie, police de la route, escorte...

Types de services à la brigade : enregistrement de plainte, audition de victime, rédaction d'un rapport d'enquête, instruction collective, entretien des locaux techniques, des véhicules et des espaces verts...

Tous ces services sont évidemment interrompus dès qu'il y a une situation demandant une action d'urgence (vol, accident, manifestation etc.), ce qui fait qu'aucune journée ne ressemble aux autres. De même, la programmation du service effectuée par le commandant de communauté de brigades peut être annulée sur ordre de la compagnie pour des opérations demandant un certain effectif.

Le gendarme ne connaît pas la routine et doit savoir s'adapter en permanence.

Recherche de personnes égarées. Actes de police technique et scientifique après la dégradation d'une stèle.

Surveillance des axes et aide aux personnes en difficultés Surveillance des écoles.

Toutes les personnes intéressées par ce métier peuvent venir se présenter à la brigade de gendarmerie la plus proche de leur domicile ou se renseigner sur internet www.lagendarmerierecruit.fr



RENOUWELLEMENT...

...une exposition à ne pas manquer !

Dans le contexte toujours fragile de l'industrie textile. Au Vigan, lieu de production de la marque Well, une initiative exceptionnelle vient d'être prise sur le site de Bagatelle.



D'un côté plasticiens et photographe réunis dans le cadre de la Filature du Mazel et de l'autre, ouvriers et direction d'usine. Tous, sont partenaires d'un projet de mise en dialogue de l'expression artistique et du monde de l'indus-

trie. La valorisation de déchets industriels par des œuvres d'arts, mais aussi la valorisation de l'entreprise, et de ceux qui y travaillent en sont les clés.

C'est dans ce contexte de l'ordonnancement du travail, de la mise en forme du fil et de la maille que les plasticiens, qui comme les poètes, expriment une part sensible de notre identité ont souhaité s'exprimer. Par cette exposition, ils tissent encore plus fortement ce pacte millénaire entre l'industrie textile et notre territoire Cévenol. Ce projet visible tout l'été, est la fierté de l'ensemble des

acteurs : responsables industriels, ouvriers et artistes. C'est une démarche innovante soutenue par l'ensemble des collectivités locales et l'État. La population largement présente lors du vernissage témoigne de son attachement à ce fleuron de notre industrie.

Un lieu de production de proximité, un label «Origine France» ; des femmes et des hommes qui donnent du sens à leur travail et à leur savoir-faire ; un territoire qui défend son identité et son industrie ; un lien étroit avec les artistes sont sans doute les nouvelles valorisations des productions industrielles auprès des consommateurs de plus en plus exigeant en matière d'origine et d'éthique de production.

COMMERCES



GO SPORT

Un nouveau magasin s'ouvrira le 27 juin au centre commercial de Tessian ayant pour enseigne GO SPORT. Mr Breton Bernard déjà installé avenue Emmanuel d'Alzon sous l'enseigne URBAN SPORT transforme son commerce sous la nouvelle enseigne URBAN SHOP magasin de vêtements de mode et chaussures et de ce fait transfère toute son l'activité concernant le sport à Tessian.

LAINES

15 PLACE DU QUAIS
Ouvert depuis le 21 mars 2018
Mme Teisseyre Laure - Laines et mercerie



IPSWAY

Installé depuis 14 ans place du marché, Mr Lambert Olivier du magasin de vêtements Ipsway déménage son enseigne à partir du 30 mai au 7 place du quai dans les locaux de l'ancien magasin de chaussures Bourret. Ce local, mieux placé, plus visible et beaucoup plus grand permettra à son commerce de se développer. Il faut noter que l'épouse de Mr Lambert qui dirige l'institut d'Isa, situé au 3 rue de l'hôtel de ville au premier étage, quittera son lieu actuel, en juillet, pour s'installer dans le local Ipsway situé juste en dessous.



LE CONTINENTAL

Le bar, brasserie le Continental plus communément appelé Le Conti, 26 place du quai réouvrira ses portes courant juin sous la direction de Hélène Clément.



LES CEVENNES

Depuis le 02 janvier 2018, deux nouveaux gérants, Mr Cambon Jérôme et Mr Raynaud Philippe ont repris l'exploitation du café des Cévennes, 24 place du quai

UNE AUBERGE DE JEUNESSE AU VIGAN

Monsieur Neut Pierre Louis, bonjour.

Je vous rencontre aujourd’hui pour préparer un article pour le petit journal communal ayant pour sujet les différentes activités que vous avez sur notre commune.

Avant mon arrivée sur la commune de Le Vigan, j'étais installé sur la commune d'Arre ou je dirigeai un gîte pour les groupes. Cette clientèle se réunissaient afin d'organiser, sur le site, des cousinades et des rassemblements de sportifs pour leurs activités dans le bassin viganais. Au cours de leurs séjours, ils m'ont informé qu'ils manquaient de lieux d'accueil de capacité moindre en gîtes d'étape pour une nuit ou un week-end.

Leurs remarques, très pertinentes, vous ont donc décidé à vous installer sur Le Vigan ?

Oui, en 2014, j'ai acheté un bâtiment à usage d'habitation traditionnel, au 10 rue Pierre Gorlier, et que j'ai transformé, après de gros travaux, en chambres d'étape, sous le nom de Résidence Viganaise, ayant une capacité

de 14 places réparties six chambres. Le but de cette structure est de satisfaire au mieux les demandes des pèlerins empruntant le chemin de St Guilhem, les cyclotouristes vététistes, motards etc...

Vous ne vous en êtes pas arrêté la ?

Non, le bâtiment du trésor public, devenu vacant, place Quatrefages de Laroquête, j'ai créé, la aussi après d'importants travaux, une auberge de jeunesse, d'une capacité de 14 places réparties en six chambres, très prochainement une chambre supplémentaire sera opérationnelle pour les personnes à mobilité réduite. L'objectif de l'auberge de jeunesse est de faire venir en pays viganais des étudiants des grosses métropoles avoisinantes, coût d'un trajet par car 1,60 €, pour randonnées à pied ou en VTT.

Nous avons parlé de l'hébergement mais vous vous êtes également investit dans la restauration ?

Oui, l'opportunité d'acquérir l'ancien restaurant « Le Chandelier » 19 rue du Pouzadou, s'est présentée.

Cet établissement que j'ai rebaptisé « La grillade » proposera, à l'ombre des micocouliers de la place du quai une restauration traditionnelle ouvert à tous et qui sera en liaison également avec mes deux sites d'hébergement pour des séjours en 1/2 pension ou pension complète.

Afin de compléter ce côté restauration, j'ai ouvert, au 19 place du quai un commerce de vente de sandwichs boissons et petite restauration et cela à toute heure ayant pour enseigne « La Plage ».

Merci Mr Neut de toutes ces informations et je vous souhaite une très bonne saison estivale



TOURISME

CIGALE AVENTURE : L'IMMERSION NATURE

Au Vigan en Cévennes, dans la région Occitanie, à 1h00 de Montpellier, Cigale Aventure vous propose la découverte de notre région à travers la randonnée pédestre, le vélo, le canyoning et pleins d'autres activités encore.



Créé en 2013 par Mathieu Fougerit, Cigale Aventure c'est avant tout une équipe de passionnés de sports et de nature qui met à votre service et à destination de tous les publics, ses compétences et son expérience dans le domaine des sports nature.

Dans une logique de développement local, Cigale Aventure travaille en lien avec les autres acteurs touristiques : hébergeurs et restaurateurs, collectivités locales, prestataires d'activités, tous sont passionnés par leur territoire et soucieux d'un tourisme à visage humain.



Depuis sa création, Mathieu a toujours mis l'humain au centre de son entreprise, naturellement, comme une chose évidente. Avec tout ce qui en découle : le respect de la nature, de sa préservation, et le désir de transmettre ces valeurs auprès de ses clients.

Poussez la porte de Cigale aventure !

LES CENTENAIRES A L'OUSTAOU



Le Vigan serait-il le nouvel eldorado de longévité ?

Après les 100 ans de Mme Galves Marcelle, le 02 Février 2018, célébrés à l'Oustaou, maison de retraite, c'est au tour de Mr Pialot Gilbert, né le 06 Juin 1918 de souffler les bougies d'un siècle de vie.



ADMR

Appartenant à un réseau national de 3250 associations locales, l'ADMR «Pays Viganaise» intervient auprès de personnes âgées, personnes handicapées et de familles par l'intermédiaire d'aides à domicile et de techniciennes d'intervention sociales et familiales, sur un vaste territoire, comprenant 33 communes dont Le Vigan.

L'objectif de cette association est d'aider chacun à mieux vivre chez soi.

Une équipe de bénévoles encadre une trentaine de salariés pour plusieurs types de services : Aide à la vie quotidienne, Ménage/repassage, Petit Bricolage/petit jardinage, Téléassistance, Accompagnement/transport et Garde d'enfant à domicile.

L'ADMR «Pays Viganaise» recherche actuellement des bénévoles, actifs ou retraités qui souhaitent participer à la vie associative, donner du temps à la

collectivité et partager avec d'autres les valeurs de la solidarité.

Que vous soyez intéressé par le côté administratif ou gestion ou encore le lien social, la large palette d'activités dont dispose l'association vous permet de vous investir dans le bénévolat qui vous correspond.

Alors n'hésitez plus ! Venez les rencontrer au local de l'association, 7 Rue des 3 Pigeons, LE VIGAN ou contactez-les au 04 67 65 74 11 le mardi, jeudi et vendredi de 9H00 à 12H00

PLAN CANICULE

Afin de prévenir les dangers d'une éventuelle canicule pesant sur les personnes fragiles, la ville du Vigan propose de s'inscrire de façon préventive et facultative sur le registre confidentiel du Plan Canicule, effectif comme chaque année du 01/06 au 31/08/2018.

La finalité exclusive de ce dispositif est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes vulnérables en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet du département, le maire n'ayant pas la compétence de la mise en place du plan d'alerte et d'urgence.

Conditions requises pour l'inscription:

- personnes âgées isolées de plus de 65 ans
- personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- adultes handicapés (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance travailleur handicapé ou bénéficiant d'une pension d'invalidité)

L'alerte canicule est déclenchée à partir du niveau 3 lorsque les prévisions météorologiques dépassent pendant 3 jours consécutifs les seuils suivants: 23° minimum et 36° maximum

Pour toute information et/ou inscription, s'adresser à l'accueil de la mairie: 04 67 81 66 00

Pour en savoir plus :
www.sante.gouv.fr - www.inpes.fr


CANICULE, FORTES CHALEURS
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES


Mouiller son corps et se ventiler


Manger en quantité suffisante


BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU


Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour


Ne pas boire d'alcool


Éviter les efforts physiques


Donner et prendre des nouvelles de ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)





COOPERATION DECENTRALISEE

Dernières nouvelles du projet de coopération décentralisée «Djengué Na» au Mali.
Le projet avance à grands pas !!!



Assemblée délibérante pour l'élection des membres du comité Eau Hygiène Assainissement-28 novembre 2017

Après l'inauguration officielle du projet à Pel Maoudé en août 2017 en présence de 130 personnes dont Monsieur le Préfet, les choses avancent :

- Un technicien communal de l'eau et de l'assainissement a été embauché
- Le comité communal de l'eau et de l'assainissement a été constitué : 9 femmes et 4 hommes. Bel exemple de partage de responsabilité entre femmes et hommes !
- Les maraîchères ont reçu du matériel et des semences
- Et surtout 4 nouveaux puits viennent d'être creusés dans les villages de **Anakana, Guindourou, Ongo et Guinikorojo**
- 11 aires d'assainissement (clôture autour des puits) et 10 abreuvoirs viennent d'être terminés sur des puits anciens.

Dans les prochains mois, un château d'eau sera construit avec 4 bornes fontaines pour 1500 habitants, ainsi que 3 latrines publiques et 100 latrines privées ; ce sera alors l'occasion de commencer la campagne de sensibilisation à l'hygiène.

Le puits terminé avec son portique, sa poulie et surtout son aire d'assainissement clôturée.



On peut dire que ce projet mobilise l'ensemble de la population de Pel Maoudé autour de son maire qui est extrêmement reconnaissant vis-à-vis de tous nos concitoyens.

Ici au Vigan juste avant le concert d'Abou Diarra le 18 mars dernier, organisé par l'association Ô Merle, nous avons fait une présentation publique du projet : plus de 150 personnes étaient présentes !

Cette soirée a été exceptionnelle à plus d'un titre : les bénévoles de Ô Merle, aidés de plusieurs migrants, n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer un repas pour plus de cent personnes. Le bénéfice de ce repas a permis à cette association de contribuer financièrement au projet en offrant à Pel Maoudé un chèque de 706€.



Remise du chèque par Souleyman au nom de Dilou, Aboubakar, Osman, Mohamed, Abdallah, Rajab, Mustapha, Farad, mais aussi Christine, Théo, Daphnée, Arnaud, Valérie, Marion, Sigolène, et bien d'autres !

Quel bel exemple de PARTAGE DE SOLIDARITE ! Merci à tous.

Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur le site de la mairie : www.levigan.fr

ÉTAT CIVIL DU 06/12/2018 AU 31/05/2018

NAISSANCES : 18

YOUSFI Ilyess né le 08/12/2017 à GANGES (34) fils de YOUSFI Slimane et de TAKY Oussam
 SONG GENOVEZ Olivia née le 13/12/2017 à GANGES (Hérault) fille de CLETE GENOVEZ Fabio et de PI YEW SILVA SONG Stéphanie
 BARBIER Enzo né le 18/01/2018 à GANGES (Hérault) fils de BARBIER David et de MOMPRIVE Elisabeth
 PLUMELET Alessio né le 06/02/2018 à GANGES (Hérault) fils de PLUMELET Alexis et de INTOCI Ambre
 HADDADI Youssef né le 06/02/2018 à GANGES (Hérault) fils de HADDADI Moussa et de BELKAID Tamimount
 BOUIZMI Selma née le 10/03/2018 à MONTPELLIER (Hérault) fille de BOUIZMI Abdellazize et de GRISOU Jennifer
 ROSENTHAL Aaron né le 15/03/2018 à GANGES (Hérault) fils de ROSENTHAL Yoan et de TALON Caroline
 DE COLOMBI Leone né le 28/05/2018 à GANGES (Hérault) fils de DE COLOMBI Bernard et de FRECON France
 GUENARD Tony né le 02/04/2018 à GANGES (Hérault) fils de GUENARD Gary et de JACQUET Bélimda

MARIAGES : 5

M. VIGNON Emmanuel et Mme ARNOULD Marie-José mariés le 27/12/2017
 M. DEVAUX Paul et Mme MILLER Rose mariés le 20/01/2018
 M. GUERMEUR Pascal et Mme PROTCHÉ Odile mariés le 15/05/2018

DÉCÈS : 57

M. VOLPELLIERE Jean décédé le 11 décembre 2017 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PAUPY Jeanine décédée le 14 décembre 2017 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PÉROUFFE Sabine décédée le 17 décembre 2017 à LE VIGAN (Gard)
 Mme DEBON Mireille décédée le 27 décembre 2017 à LE VIGAN (Gard)
 M. FOURNIER Henri décédé le 27 décembre 2017 à LE VIGAN (Gard)
 Mme LATTAR Baya décédée le 28 décembre 2017 à LE VIGAN (Gard)
 Mme OSZMAŁEK Suzanne décédée le 02 janvier 2018 à LE VIGAN 'Gard)
 Mme DEHOVE Georgette décédée le 03 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme MANDAROUX Josèphe décédée le 07 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PASSET Caroline décédée le 05 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme GLEYZE Alice décédée le 06 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme MAS TUSSÉ Maria décédée le 07 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme TRINTIGNAC Lucette décédée le 08 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme SABY Rosa décédée le 10 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. VILLEMEJANE Jacques décédé le 12 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme HARQUIN Daisy décédée le 18 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme NICOLAESCO Gabrielle décédée le 21 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PIBAROT Maria décédée le 21 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme MALIE Fernande décédée le 25 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. ABRIC Yvan décédé le 31 janvier 2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. MOUREAU Marcel décédé le 03 février 2018 à NIMES (Gard)
 Mme TRIAIRE Marguerite décédée le 06 février 2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. ROGER Jean décédé le 13 février 2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. PELENC Jacques décédé le 14 février 2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme CAMBON Odile décédée le 19/02/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme TÜRK Paulette décédée le 18/02/2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. DESTANQUE Robert décédé le 20/02/2018 à MOLIERES-CAVAILLAC (Gard)
 M. PIALOT Urbain décédé le 23/02/2018 à LE VIGAN (Gard)

TELLIER Nino né le 04/04/2018 à LE VIGAN (Gard) fils de TELLIER Julien et de MESSAOUI Nathalie
 BOUZIDI Chayma née le 09/04/2018 à GANGES (Hérault) fille de BOUZIDI Ahmed et de BENASSEM Safae
 RADÍ Inès née le 21/04/2018 à GANGES (Hérault) fille de RADÍ Azeddine et de COMBERNOUX Lara
 SUY Allan né le 14/05/2018 à GANGES (Hérault) fils de SUY Phan et de TAING Seakleang
 EL YOUNOUSSI Nassim né le 15/05/2018 à GANGES (Hérault) fils de EL YOUNOUSSI Nabil et de FERMOUSS KAOUTAR
 HAMEAU Emerye né le 27/05/2018 à MONTPELLIER (Hérault) fils de HAMEAU Michel et de CONTRERAS Julie
 BESSON Arthur né le 28/05/2018 à GANGES (Hérault) fils de BESSON Philippe et de PINIER Elodie
 JADDI Saïf-Eddine né le 28/05/2018 à GANGES (Hérault) fils de JADDI Adel et de BEAUFOND Kelly
 JACQUEMIN Ali né le 29/05/2018 à GANGES (Hérault) fils de JACQUEMIN Florent et de ZAYDAN Houda

M. FAVIER Jean-Louis et Mme JUIN Christine mariés le 16/05/2018
 M. MANJARRES Mathieu et Mme BAUCH Alexandra mariés le 19/05/2018

Mme BERGER Maryse décédée le 22/02/2018 à GANGES (Hérault)
 M. SAUVEPLANE David décédé le 22/02/2018 à NIMES (Gard)
 Mme MARAIS Emmanuelle décédée le 26/02/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PAULET Raymonde décédée le 26/02/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PRADEL Solange décédée le 27/02/2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. CASTELLAN Gérard décédé le 03/03/2018 à CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault)
 Mme GAYRAUD Suzanne décédée le 04/03/2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. MOTYLSKI Robert décédé le 05/03/2018 à GANGES (Hérault)
 M. ALANCHE Roland décédé le 06/03/2018 à GANGES (Hérault)
 M. SOULATGES Jean-Claude décédé le 07/03/2018 à MOLIERES-CAVAILLAC (Gard)
 M. ALEXIS Mickaël décédé le 11/03/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme ROUX Pierrette décédée le 10/03/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme LEMAIRE Maryse décédée le 14/03/2018 à CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault)
 Mme ROCHE Pierrette décédée le 24/03/2018 à GANGES (Hérault)
 Mme CHABAL Yvette décédée le 29/03/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme FADAT Marie-Jeanne décédée le 02/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme FESQUET Eliette décédée le 03/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BRICHARD Marie décédée le 03/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. DURAND René décédé le 04/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme DURAND Chantal décédée le 06/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. CAPUTO Francesco décédé le 14/04/2018 à MONTPELLIER (Hérault)
 Mme ESPERCE Odette décédée le 20/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme RIBANIER Odette décédée le 22/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme NAVARRO Marie décédée le 26/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme AIT LARBI Lucette décédée le 29/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme RULLIERE Claudette décédée le 27/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 Mme GISBERT Paulette décédée le 28/04/2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. SOUMAÏN Gaoui décédé le 05/05/2018 à LE VIGAN (Gard)
 M. FABRE Pierre décédé le 22/05/2018 à NIMES (Gard)

TRIBUNE LIBRE

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

UN AN ET DEMI - DERNIERE LIGNE DROITE

Les prochaines élections arrivent à grand pas. Le déroulement de ce mandat a montré que les lignes avaient bougé considérablement du côté de la majorité municipale.

Souvenons-nous :

- Le Maire avait dit : 8 adjoints il y a assez de travail et on a besoin de 8 adjoint» mais avec deux remerciements et une démission pour cause personnelle l'équipe se retrouve amputée de 3 membres et tout semble fonctionner (semble) preuve que l'on peut tout nous dire ... mais de là pour nous à tout croire...
- Les sommes considérables engagées pour financer le fonctionnement des structures comme le cinéma, le musée Cévenol, le Village de vacances, alors que ces structures sont portées par les seuls viganais, nous, vous ! Et qu'elles pourraient l'être par toute la collectivité simplement par le jeu des transferts de compétences.

Rappelons :

- Les abords de la ville n'ont toujours pas été entretenus (le département arrête le ramassage des feuilles au panneau d'agglomération) et rien n'est fait après.

- L'état déplorable des revêtements des rues périphériques au centre-ville où bien des viganais se sentent abandonnés. (La rue autour du stade, les combes, le Boulevard des Cévennes, la route Vers le Vieux Pont depuis l'avenue de Lagrave, la route du pont de la Croix)

- La presque absence actuelle de toute police municipale particulièrement en sortie d'école où plus rien n'est régulé. Ni en circulation ni en maintien de l'ordre.

CONCLUSION

L'état actuel et les prévisions de travaux montrent bien que les projets d'embellie du pourtour de la mairie ne cacheront pas l'état des abords ; et quand bien même tout ou partie des rues de la ville seraient restaurées dans les deux prochaines années (pré-électorales), il n'en demeure pas moins que les viganais auraient attendu 2 mandats en les regardant se dégrader.

Un triste constat de voir que finalement on aura sacrifié l'attractivité du bourg centre sur l'autel de l'accession à la prochaine mandature.

LA CONDAMINE

Comme toutes les villes médiévales, Le Vigan avait ses faubourgs. Il y en avait trois : celui du Pont, celui des Barris et celui sur lequel nous nous arrêtons aujourd'hui : le faubourg de la Condamine. Un peu d'étymologie : condamina en occitan signifie «terre affranchie de charges», et en latin *cum+dominum* : propriété commune. C'est donc sur cette terre commune, que des habitations se dressent au Moyen-Âge au-delà de la porte de la Condamine qui ferme alors la ville au bout de la rue de la Boucherie. Cette porte sera une des dernières à rester debout : elle est démolie en 1775.

du four, interpelle les soldats et dénonce les deux huguenots qu'elle avait vu passer. Ni une ni deux les militaires filent à la Condamine et entrent brusquement dans l'auberge. Marazel se déguise et échappe au griffes des soldats mais Bénézet, se fait arrêté. Il sera pendu sur l'Esplanade à Montpellier le 27 mars. Le 4 avril, la veuve Villaret est retrouvée assassinée dans sa cuisine, la langue arrachée...

Mais ce quartier de la Condamine est surtout marqué par l'histoire administrative et catholique. L'hôtel de la Condamine en est bien entendu le témoin privilégié. Au XVII^e siècle est bâti cet hôtel parti-

journal La Croix, de plusieurs pèlerinages, qui a donné son nom à un des lycées de Nîmes et dont la municipalité viganaise, en 1950, a honoré la mémoire en rebaptisant à son nom la rue qui l'a vu naître. Elle est aujourd'hui placée sous l'autorité de son buste : «Deo dati». On peut l'imaginer, ce futur homme d'Église, rêvant ou priant dans la chapelle de sa famille bâtie dans les années 1860, au futur ordre religieux qui un jour irait jusqu'au bout du monde porter la bannière du Christ. Plus tard, en 1896, sont nées les Orantes de l'Assomption, ordre féminin, qui s'installe dans la maison natale de d'Alzon en 1939. Elles en partiront en 2004.

Tout proche de là, le quartier est aussi marqué par la présence de l'Hôpital géré par la municipalité depuis 1789 et confié aux sœurs de la Charité de Nevers jusqu'en 1964. Bien modeste d'abord, c'est en 1805 qu'il prend la forme de l'Hospice, que les plus anciens ont connu, grâce à un don du marquis de Calvière. Son fils Alexis, peu après, fit construire la chapelle Saint-Alexis qui est une des plus belles du pays viganais.

Alors, finissant leurs jours dans le calme de l'hospice, les anciens regardent les diligences

portant le courrier ou des denrées, les trains partir vers Nîmes ou vers le Causse, les vélos partir à l'assaut des routes cévenoles ou s'arrêtant pas bien loin faire réparer leur chaîne, les voitures qui vont si vite s'arrêter au garage d'Albert Teissonière ou partir vers la ville, les camions qui chargent du bois chez Gout, les commères allant acheter leur saucisson chez Fabre ou faire réparer leur fauteuil chez un autre Fabre, les vieux garçons logeant à la pension Calvas...

Au loin il y aura toujours St-Paul, les Arènes, Coularou et si près Mareilles et son château.



Ce quartier animé, est traversé par la route royale d'Aix à Montauban, ancêtre de notre D999. Là, s'installèrent commerces et hôtelleries. L'auberge la plus célèbre est celle qui a donné son nom à une rue adjacente : l'auberge des trois pigeons.

Dans une de ces auberges se déroula dans les frimas de 1752 une arrestation épique qui a marqué la mémoire huguenote. Le 30 janvier de cette année-là, une assemblée interdite s'était réunie dans la Quinte sous la direction du prédicant Bénézet et du pasteur Marazel. A la nuit, les deux compères se faufilent dans les rues du Vigan et trouvent refuge à l'auberge de la veuve Fraissinet. Ils sont recherchés par les dragons du roi qui patrouillent dans les rues lorsque la veuve Villaret, dans la rue

culier qui abrita pendant plusieurs siècles la famille Daudé d'Alzon qui de générations en générations donna au Vigan ses subdélégués de l'Intendant du Languedoc (l'équivalent de notre actuel sous-préfet). On ne peut s'imaginer les tractations, les décisions, et les condamnations qui se sont déroulées dans le silence feutré de cet hôtel sombre et froid. Combien de politiciens d'alors, de fonctionnaires plus ou moins loyaux, ont emprunté le vaste escalier ou goûté au charme discret du jardin paradisiaque de cette vaste propriété.

C'est dans ces murs que le 30 août 1810 est né celui qu'on appellerait plus tard le père Emmanuel d'Alzon, célèbre fondateur en 1845 des Augustins de l'Assomption, proche de plusieurs papes, à l'initiative du

FESTIVAL «LA-BAS, VU D'ICI»

Huitième édition du 24 au 26 août 2018.

«ARGENTINE, CHILI, AUX DÉTOURS DE LA PATAGONIE»

Quelle est donc cette contrée lointaine, dont Antoine de Tounens, jeune avoué Périgourdin, s'auto proclama roi en 1860 ? Quelle est cette région soumise aux vents, à la solitude, que Blaise Cendras décrivait comme la seule qui convienne à son immense tristesse ? Magellan, Darwin, ou Robert Fitzroy, de nombreux navigateurs, aventuriers, se risquèrent à sa découverte. Des noms comme Cap Horn, terre de feu, Ushuaia résonnent quand on l'évoque. Pour la trouver, il faut aller au sud, tout au sud de l'Amérique du Sud. Pour la trouver, il faut aller au bout du monde : La Patagonie. Partagées entre deux pays, l'Argentine et le Chili, la Patagonie fait encore, aujourd'hui figure, de pays d'immensité sauvage où l'homme doit s'adapter à la nature pour survivre.

Pour cette 8ème édition, l'Association «Hasta Siempre», et la communauté de commune du Pays Viganais, nous entraînent, dans les pas de ces explorateurs, découvreurs d'espaces. Du nord de l'Argentine, en passant par les grandes estancias, les volcans enneigés, à la ren-

contre des gauchos, du tango, du maté, de l'Asado, pour glisser jusqu'aux côtes Chiliennes, nous découvrirons cette région du monde à l'histoire encore méconnue. De nombreux invités voyageurs, réalisateurs, journalistes, écrivains, photographes viendront nous raconter leurs voyages en Patagonie, leurs rencontres, et nous faire partager leur expérience. A vélo, à moto, ou à pied, ils ont parcouru les pistes, les sentiers, croisé les indiens mapuches, ou séjourné avec les pêcheurs des îles Chiloé.

L'histoire parfois sombre de ces deux pays sera également évoquée au cours du festival. Le grand témoin invité sera Hector Herrera, présent à Santiago du Chili, le 11 septembre 1973, lors du coup d'état militaire.

Douze documentaires sélectionnés, 4 concerts de musique, un salon de la littérature voyageuse, des ateliers carnet de voyage et stage de tango, un village de caravanes gourmandes, des rencontres littéraires, trois expositions, un videogrenier du voyageur, un petit marché du



monde, des lectures, et biens d'autres rendez-vous, composent le programme, qui pourra être consulté en détail sur le site du festival : <http://labasvudici.jimdo.com>

Renseignements/réservations (à partir du 1er juillet) : 04.99.54.27.00.

MIEL ET FRIGOULE 2018

La ville du Vigan organisera dans les jardins du château d'Assas le dimanche 7 octobre 2018 de 9 à 18 heures la deuxième édition de la Foire «Miel et Frigoule».

Les amateurs de miel pourront déguster et acheter aux apiculteurs professionnels les divers produits de la ruche, les apiculteurs en devenir auront aussi la possibilité de s'informer sur le matériel et la formation apicole.



Des animations gratuites autour de l'apiculture et des plantes (visites de ruches, ateliers cosmétiques, distillation sorties botaniques) sont au programme ainsi qu'une conférence et exposition du photographe Eric Tourneret «le génie des abeilles» et une conférence de Thierry Thévenin président du syndicat des simples.

«COMME UN AIR DE FÊTE»



Attention, attention ! Avis à la population !

Sortie du film «Comme un air de fête», comédie musicale des habitants du Pays Viganais, le samedi 3 novembre 2018 !

Projections au Cinéma du Vigan, grande «descente des marches» et soirée dansante dans la Halle aux sports .

Des nouvelles régulières et des précisions sur www.comedie-musicale-levigan.com